

PLANTONS

COMITÉ NATIONAL
POUR LE DÉVELOPPEMENT
DU BOIS

Les mutations climatiques à grande vitesse engendrent des modifications structurelles importantes sur les forêts. Si elles sont l'une des solutions au changement climatique, elles en sont également l'une des premières victimes. Feux, sécheresses, tempêtes, maladies... que ce soit dans le sud-ouest ou dans le grand-est, la forêt souffre. C'est avec l'objectif commun de faciliter la transmission d'informations vérifiées, de lever les idées reçues et de donner la parole aux professionnels experts de la forêt que le Comité National pour le Développement du Bois (CNDB), le fond de dotation Plantons pour l'Avenir, l'Union de la Coopérative Forestière Française (UCFF) ont décidé d'unir leurs forces en 2021.

La forêt française compte parmi les plus importantes d'Europe et couvre plus de 30% du territoire métropolitain, soit deux fois plus qu'il y a 200 ans !

Des chiffres enthousiasmants qui résultent de la forte implication et du travail minutieux des forestiers.

Pour accompagner la diffusion de cette thématique vers le plus grand nombre, le CNDB a décidé de mettre en place, entre avril et juin 2021, de nombreuses actions de communication en partenariat avec ID, l'Info Durable #TousActeurs et coorganiser le 30 Mars dernier un webinar avec la Maison de l'Architecture Ile de France, le fond de dotation Plantons pour l'Avenir, l'Union de la Coopérative Forestière Française (UCFF) et l'agence A003 Architectes dont la thématique était la forêt, sa gestion durable, son exploitation et le reboisement.

Favoriser la croissance des arbres, observer leur cycle de vie, les maladies auxquels ils font face, faire migrer certaines espèces vers des régions où elles pourront désormais s'épanouir sans souffrir... Face aux enjeux climatiques pressants, ils doivent trouver des solutions pour préserver la forêt en lui assurant une mutation pérenne. Des enjeux qui intéressent non seulement les professionnels mais aussi le grand public, bien conscient de l'importance de la forêt dans la régulation de nos écosystèmes. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Comité National pour le Développement du Bois (CNDB), qui œuvre depuis plus de 30 ans pour promouvoir le bois et ses usages, a positionné le sujet de la gestion forestière, de la production de bois, de la transformation du bois depuis la forêt et du reboisement de celle-ci, comme seconde thématique de l'année 2021.

« Toutes ces actions nous permettront de diffuser les informations utiles et vérifiées sur la forêt française et par conséquent lutter contre la désinformation », assure Sarah Laroussi, Directrice Générale du CNDB.



Aider la forêt à se renouveler

Une lutte contre la désinformation essentielle pour ne pas entacher le travail des acteurs de terrain voire même mettre en lumière leurs actions quotidiennes. « Il faut beaucoup d'humilité et de patience dans tout ce que nous entreprenons. Nous allons parfois lentement en sachant que l'erreur est probable. Qui sait comment sera le climat dans 10 ans ? Son changement est rapide alors que le cycle d'un arbre est très lent, c'est pour cela que nous aidons la forêt à se transformer et à se renouveler », explique Tancrede Neveu, Directeur Délégué du fond de dotation Plantons pour l'avenir qui œuvre au reboisement des forêts françaises. Repérage des parcelles endommagées, analyse des sols, reboisement... le travail de Plantons pour l'avenir est colossal.



Aujourd'hui, le rythme de reboisement est insuffisant, 70 millions d'arbres sont plantés par an alors qu'il faudrait en planter le double ! Pour accélérer ce processus nous allons à la rencontre des propriétaires particuliers, qui sont 3 millions à posséder 75% de la forêt française, et nous les encourageons à mettre en place des actions concrètes pour la préserver », assure Tancrede Neveu.

Afin de les aider dans ces actions, l'Union de la Coopération Forestière Française (l'UCFF) épaula au quotidien les propriétaires privés, regroupés au sein de coopératives forestières, à la gestion durable de leurs parcelles de forêts. Aide au reboisement, schéma d'aménagement, mise en place d'un système informatique commun, gestion des sols, organisation de groupe de travail sur les changements climatiques...

« Les 17 coopératives regroupées au sein de l'UCFF gèrent les bois pour le compte de ses 120 000 adhérents. C'est important car une forêt bien gérée capte davantage de CO2 qu'une forêt primaire ! Mais nous sommes conscients que ce n'est pas toujours évident de bien gérer une forêt lorsque l'on n'est pas professionnel. C'est pour cela que l'on conseille les sylviculteurs : à la fois pour le bien-être de la forêt dans son ensemble mais aussi pour qu'ils puissent transmettre à leurs descendants une parcelle dans un état encore plus satisfaisant que quand ils ont hérité de la leur et en tirer des revenus », assure Bertrand Servois Président de l'UCFF depuis 2 ans.

Depuis sa création en 2014, ce fond de dotation, reconnu d'intérêt général, a reçu 5 millions d'euros de dons par des entreprises et des particuliers grâce auxquels 1800 hectares ont été reboisés sur lesquels 2 200 000 plants ont été plantés dans toute la France.

Un coup de pouce de l'homme essentiel

« Ce travail est primordial car, contrairement à ce que l'on pourrait croire, une forêt ça s'entretient ! Une forêt non entretenue est inaccessible aux visiteurs, voire dangereuse et non exploitable. Nous avons créé Plantons pour l'avenir car nous avons constaté que le renouvellement de la forêt n'était pas assez actif et dynamique compte tenu des enjeux climatiques.

Le bois, un matériau durable

La commercialisation du bois et la mise en relation avec les scieries font également partie des missions que porte l'UCFF. En France, le bois est un bien très prisé et la filière forêt-bois est l'une des plus importantes de France employant près de 400 000 personnes. D'ailleurs, qu'il soit sous forme de meuble, de parquets, de charpente ou d'habitation, le bois est de plus en plus présent dans notre quotidien. Ressource renouvelable, écologique et malléable il est l'objet de convoitise de designers, architectes et particuliers souhaitant un intérieur chaleureux, durable et robuste. Important réservoir de carbone, le bois possède de nombreuses qualités. « Fabriquer une poutre en bois est 100 fois moins énergivore que d'en fabriquer une en ciment ! Mais le bois que nous consommons doit être local et pour cela nous devons accepter qu'une partie de nos forêts ait pour vocation de produire du bois. Et cet objectif ne va pas à l'encontre d'une gestion durable bien au contraire ! Ce bois-là viendra répondre à nos besoins de consommateurs et nous ne serons plus obligés d'importer du bois venant de forêt dont on n'a pas la certitude qu'elles soient gérées ni de façon durable ni socialement acceptables. Sans compter le bilan carbone désastreux ! », poursuit M. Neveu.

Afin d'assurer un avenir pérenne à nos forêts, essentielles à la survie de notre planète, tous les propriétaires, qu'ils soient privés ou publics doivent avoir une gestion durable de leur bois en se préoccupant notamment de l'avenir et du renouvellement du peuplement.

« Il faut également communiquer auprès de la population afin qu'elle sache dans quel but on a coupé tel ou tel bois et informer sur son rôle. La forêt est l'affaire de tous, la préserver est indispensable à notre avenir », conclut Bertrand Servois.

Plus d'informations sur :

- Le CNDB : www.cndb.org
- Le fond de dotation Plantons pour l'avenir : <https://www.plantonspourlavenir.fr/>
- L'Union de la Coopérative Forestière Française (UCFF) : <https://lescooperativesforestieres.fr/>
- La Maison de l'Architecture IDF : <https://www.maisonarchitecture-idf.org/>